

Audience auprès de Mme la Ministre de l'Education Nationale :

La perte des effectifs ne peut justifier, encore une fois, la suppression de classes et ce en raison non seulement du maillage territoriale rural exsangue mais aussi parce que dans notre département les difficultés sont bien existantes sur différents registres. L'actualité du lycée Blaise Pascal en est un exemple mais aussi la création d'une REP + sur Châteauroux comme une REP sur Issoudun en sont bien les témoins. Dans le premier degré, les chiffres annoncés pour la prochaine carte scolaire ne laissent présager rien de bon (-9 pour notre département) et notre organisation syndicale recueille chaque jour les appels de collègues fatigués de se battre et en réelle souffrance. Déjà l'an dernier notre département n'avait pas été doté. Cette fois, l'hémorragie reprend !

Il faut être clair chaque priorité nationale se fera au détriment d'autres secteurs.

Refonder l'école est pour nous aussi une priorité mais en nous donnant les moyens de cet enjeu et non pas à moyen constant ce qui implique une redéfinition des postes.

Définir une politique du vivre ensemble nous sommes tout à fait d'accord et acteurs au quotidien mais donner nous les moyens de lutter contre les inégalités et faire respecter les valeurs de la République. A commencer dans les ZEP où chaque jour des collègues voient leur discours remis en cause par l'intrusion du discours religieux dans l'école publique .

Mais il y a plus grave. Lorsque des enseignants s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire œuvrent pour conforter l'école dans sa mission d'ouverture et de coopération avec les familles, lorsque ceux ci permettent d'établir un espace de dialogue et de paix entre les communautés, c'est le choix d'une municipalité qui va contre leur travail en leur supprimant un espace scolaire de manière totalement arbitraire. Je prendrai pour exemple le cas de la maternelle Michelet de Châteauroux (vous trouverez joint à notre document des courriers se référant au problème rencontré dans cette école).

Enfin, La mise en place des rythmes n'a rien arrangé. Cette réforme des rythmes censée permettre une nouvelle réflexion sur les temps d'enseignement s'est fait au profit des activités périscolaires . La nouvelle organisation de la semaine scolaire ne répond pas aux attentes des enseignants du premier degré. Dans un territoire rural comme le nôtre et malgré toutes les bonnes volontés d'élus comme de bénévoles, ce dispositif a accru les disparités (disparités des lieux d'accueil, disparités dans l'encadrement et l'offre, disparités dans le financement)